

6 Société et Culture

Mouvement d'humeur au stade omnisports, hier

Les travailleurs réclament deux mois d'arriérés de salaires

AEE

Libreville/Gabon

DEPUIS près d'une semaine, les travaux de construction du stade omnisports Omar Bongo de Libreville sont à l'arrêt. Les ouvriers de ce complexe devant accueillir la Coupe d'Afrique (Can) 2017 observent un mouvement d'humeur. La raison principale de cet

arrêt de travail serait, selon eux, les salaires impayés depuis deux mois.

Aucun bruit des machines n'était perceptible lors de notre arrivée sur le site, hier en milieu de matinée. C'était le calme plat. Pourtant, le personnel était bien présent.

Regroupés dans un coin du stade, c'est presque l'air désespéré que les employés exerçant sur ce site ont répondu à nos questions. Selon l'un

d'eux, « *trop c'est trop* ». La coupe est pleine. Depuis deux mois, ces derniers disent ne plus percevoir de salaire. Une situation qu'ils ne comprennent pas.

Aucun de leurs responsables, qu'ils auraient pourtant approchés, ne leur dit exactement ce qui se passe.

« *Nous voulons bien travailler. La preuve: malgré le fait que nous ne soyons pas payés depuis deux mois, beaucoup*

parmi nous travaillent toujours », s'est exprimé un des grévistes.

Pour ces ouvriers, la situation devient insupportable. Il n'est donc plus question pour eux de continuer à faire dans le « *bénévolat* ». C'est la raison pour laquelle ils ont décidé, depuis quelques jours, de stopper toute activité sur le site, et de ne reprendre le travail que lorsqu'ils auraient perçu la totalité de leurs salaires.



Photo : AEE

Le mouvement d'humeur des employés a entraîné l'arrêt des travaux au stade omnisports de Libreville.

Litige foncier dans la commune d'Akanda

Les femmes de Makwengue s'en remettent aux autorités pour que justice soit faite



Photo : LLIM

Une vue des parcelles arrachées aux femmes de Makwengue.



Photo : LLIM

Le maire du 1er arrondissement de la commune d'Akanda, Ernest Ogandaga (g) et l'huissier commis pour l'affaire, Lucien Tessa Malonda.



Photo : LLIM

Les femmes expropriées racontant leur calvaire.

LLIM

Libreville/Gabon

FACE aux actes de vandalisme (destructions de leurs champs) et d'expropriation des terres dont elles sont victimes de la part de deux familles, à la tête desquelles un certain Jean-Pierre Moussavou, - son nom revient sans cesse dans la bouche des plai-

gnantes - les femmes de Makwengue, dans la commune d'Akanda, ont saisi les autorités les plus proches afin qu'une solution soit trouvée.

En effet, les intéressées se sont tournées vers le maire du 1er arrondissement de la commune d'Akanda, Ernest Ogandaga, après s'être constituées en collectif pour déposer leur plainte, il y a plus de trois semaines

environ. Réagissant au désarroi de celles qu'il considère comme des mères de familles et qui, pour la plupart, ne vivent que des produits issus de ces terres, l' élu local a, dans un premier temps, initié une démarche dite de "règlement à l'amiable", à laquelle le principal mis en cause n'a pas daigné consentir, préférant des

formes d'intimidation physique et verbale pour toutes celles qui tenteraient de franchir les lieux qu'il dit appartenir à sa famille. « *Chaque fois que nous osions venir cultiver nos champs, M. Jean-Pierre Moussavou ainsi que deux de ses sœurs n'hésitaient pas à brandir des armes (machette, pioche) pour nous faire quitter les lieux* », explique Jeanne-D'arc

Moussavou Ditengou, l'une des plaignantes.

Se refusant à toute discussion avec les autorités, dont l'huissier de justice désigné pour l'affaire, Maître Lucien Tessa Malonda, et avec le maire, Jean-Pierre Moussavou a été finalement appréhendé hier matin par la gendarmerie pour être auditionné sur les actes qui lui sont reprochés. Ernest Ogandaga a expli-

qué que la terre appartient d'abord à l'État. Et que pour ce cas de figure, Jean-Pierre Moussavou n'avait pas le droit de détruire les plantations de ces dames qui, comme lui, ne détiennent pas de titres fonciers des espaces querellés. Pour avoir tous cultivé à ces endroits, les uns et les autres peuvent donc tous prétendre y avoir droit aux yeux de la loi, a-t-il conclu.

Éducation/ Visite des établissements sous tutelle

Florentin Moussavou et Janvier Nguéma Mboumba poursuivent l'inspection

F.B.E.M

Libreville/Gabon

DANS la suite des visites des établissements sous tutelle, inscrites dans leur agenda, le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Florentin Moussavou, et son délégué Janvier Nguéma Mboumba, se sont rendus, hier, dans six lycées et collèges des bassins pédagogiques d'Owendo et de Libreville. Il s'agit du lycée de l'Excellence, des collèges d'Alenakiri et André Gustave Anguilet, du lycée Paul Emame Eyeghe et du complexe Georges Mabignath. Les deux membres du gouvernement allaient ainsi s'enquérir des conditions de travail de leurs différents collaborateurs. Et, de ces



Photo : F.B.E.M

Dans les salles de classes...

constats, envisager des pistes de solutions. Au titre des problèmes relevés, figurent le sempiternel déficit en tables-bancs, les effectifs pléthoriques, la construction de barrières pour plusieurs de ces établissements scolaires, l'absence des toilettes ou encore le déficit

en enseignants, notamment dans les matières scientifiques. Des insuffisances que Florentin Moussavou a promis de « *porter dans les toutes prochaines heures à la connaissance du président de la République et du chef du gouvernement* ». Toutefois, pour certains



Photo : F.B.E.M

...comme en dehors, Florentin Moussavou (c.) et sa délégation se sont imprégnés des difficultés au sein des établissements scolaires.

de ces manquements, des pistes de solutions ont été dégagées lors des échanges entre l'équipe ministérielle et les différents chefs d'établissements. C'est ainsi que sur la question du déficit en enseignants, Florentin Moussavou a, entre autres, évoqué l'idée d'un rééquilibrage des

enseignants par besoin horaire au sein des bassins pédagogiques, plutôt que leur cantonnement au sein d'un seul et unique établissement. Ce d'autant plus qu'il a été constaté, notamment dans le bassin pédagogique d'Owendo, un surplus d'enseignants dans cer-

tains établissements et pour certaines matières, pendant que dans le même temps, une entité voisine en était déficitaire.

S'agissant de la question des toilettes, des propositions ont été émises sur la possibilité d'une réhabilitation du contrat qui liait, il y a encore deux ans, les établissements secondaires de Libreville et ses environs à une société de nettoyage de la place.

Revenant sur les effectifs pléthoriques, Janvier Nguéma Mboumba, ancien proviseur, a appelé les chefs d'établissements à basculer vers le système de rotation de classe (turn-over), afin de résorber, un tant soit peu, la problématique des classes à 120 élèves observée avec insistance.